

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 12 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 51 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
10. — — — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le Bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur du soir* :

Le bon ordre et la tranquillité continuent à régner dans les Etats Romains. L'armée pontificale et la population se montrent animées des meilleurs sentiments, et le saint-siège, rassuré sur le présent et sur l'avenir, doit déjà reconnaître la pensée de bienveillance et de dévouement qui a inspiré la convention du 15 septembre.

Aucun moment ne pouvait être plus favorable pour la reprise des négociations religieuses dont M. Tonello est actuellement chargé, et l'accueil sympathique dont le souverain-pontife a honoré cet envoyé du roi Victor-Emmanuel donne l'espoir d'une prochaine entente.

Le discours prononcé par le roi à l'ouverture de Parlement a produit une heureuse impression. Les sentiments de modération et de sagesse exprimés par le souverain sont en parfait accord avec les dispositions actuelles de l'opinion publique. Définitivement constituée et n'ayant plus avec l'Autriche que des relations de bon voisinage, l'Italie, suivant le conseil de son roi, va maintenant travailler en paix au développement de sa richesse et de ses ressources économiques. Les premières séances de la session attestent l'apaisement des esprits. Le candidat du ministère pour la présidence de la Chambre a été élu à une grande majorité. Les députés vénitiens ajoutent à la force du parti libéral modéré, et tout porte à croire que le bon sens des Italiens comprendra

chaque jour davantage tout ce qu'il y a d'opportuniste et de salutaire dans la politique nouvelle, dont la translation de la capitale à Florence a été le début.

En Prusse, l'administration financière du royaume se trouve replacée sur des bases légales, et l'on vient d'atteindre un résultat que jusqu'à ce jour on n'avait jamais réussi à obtenir, la fixation du budget avant le commencement de l'exercice. C'est à l'unanimité moins quatre voix que le budget pour 1867 a été voté par la seconde Chambre; il a été également adopté par la Chambre des seigneurs, et le roi y a donné sa sanction.

Dans la séance du 21 de ce mois, la seconde Chambre s'est occupée du projet de loi concernant l'incorporation des duchés de l'Elbe à la monarchie. Le comte de Bismarck a prononcé, à cette occasion, un important discours où il a résumé à grands traits la politique prussienne. Il a fait ressortir l'influence considérable exercée par la politique sage et modérée de l'Empereur, et il a insisté en termes très-sympathiques sur les relations amicales de la France et de la cour de Berlin; il a terminé en donnant l'assurance que, conformément à l'une des clauses du traité de Prague, les habitants du Slesvig septentrional seraient consultés sur leur sort, tant pour sauvegarder le principe des nationalités que pour déférer à un vœu exprimé par l'Empereur Napoléon, au moment où ses bons offices ont si puissamment contribué à rendre les bienfaits de la paix en Europe.

La Russie s'empresse de déclarer qu'elle n'a pas l'intention de troubler la paix de l'Europe.

Ses journaux ont bien dit que le traité de Paris n'était plus qu'un parchemin sans importance depuis la nouvelle réorganisation des Principautés danubiennes; cela n'a pas empêché la Russie de reconnaître le prince Charles. Le jour où l'Autriche a fait quelque chose pour la Gallicie, des corps d'armée russes se sont mis en marche; mais, si nous en croyons la dépêche qui nous arrive, ce n'est pas vers la Gallicie qu'ils sont partis; ils se sont, au contraire, éloignés de cette province :

« Le *Journal de Saint-Petersbourg* dément la nouvelle donnée par les journaux de Gallicie, que la frontière gallicienne soit menacée par les troupes russes. La feuille russe ajoute que les troupes stationnées en Pologne ont été, au contraire, remises sur le pied de paix, et que l'effectif a été réduit. »

Le prince Charles paraît avoir plus de bonheur avec la Chambre, que n'en avait le prince Conza; il est vrai que, du temps de ce prince, le télégraphe de Bucharest n'était pas moins optimiste qu'aujourd'hui. Il dit en effet : « La Chambre a commencé la discussion du projet d'Adresse en réponse au discours du Trône. Ce projet est conçu dans un sens tout-à-fait favorable au gouvernement. »

La lutte continue dans l'île de Candie; ce télégramme de Corfou, le 26 décembre, le prouve :

« Les avis d'Athènes du 24 portent que Mustapha-Pacha a attaqué la position des chrétiens près de Kares, dans la province d'Aporcorona, mais qu'il a dû se retirer à Lakus après un combat qui a duré six heures et avec

des pertes considérables. Cette affaire a eu pour résultat d'empêcher Mustapha-Pacha d'entrer dans la province de Selino. »

Sans doute la prochaine dépêche de Constantinople nous dira tout le contraire, et elle ajoutera une nouvelle branche aux lauriers de Mustapha-Pacha.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

La cour de Berlin poursuit son œuvre d'assimilation, ou, pour mieux dire, d'absorption. L'*Europe* publie un résumé complet du projet de constitution fédérale dont M. de Bismarck semble certain d'imposer les clauses aux vasseaux de la Prusse dans l'Allemagne du Nord. Aux termes de ce projet, la marine de guerre de la mer du Nord et de la Baltique doit être placée sous le commandement suprême de la Prusse; toutes les troupes de la confédération formeront une seule et même armée qui sera également commandée par le roi de Prusse. La fédération sera donc un mot et la prépondérance des Hohenzollern une réalité.

Ce résultat d'une entreprise contre laquelle aucune puissance n'a formellement protesté, va devenir le grand argument des partisans d'une réorganisation de nos forces militaires. L'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* subit, dit-on, lui-même, dans une certaine mesure, l'influence des préoccupations qu'inspire une situation aussi contraire aux prévisions générales des peuples et des gouvernements. On écrit du moins de Paris à l'*Indépendance belge* :

« Jeudi soir il y avait un assez grand nombre d'hommes politiques à la réception de M.

FEUILLETON.

8

UNE LETTRE PERDUE

SOUVENIRS D'UN VIEUX FACTEUR DE VILLAGE,

Recueillis et mis en ordre

Par E.-M. de LYDEN.

Les dimanches la messe ou Trasi
(Commandement de l'Eglise).

(Suite.)

Et Jeanne, croyant au désintéressement de l'hypocrite, promettait de tout avouer à son père...
— Soyez-en sûr, mon ami, mon père m'aime trop pour ne pas s'empresse de consentir à notre bonheur.

La conversation en était là quand le bruit des cloches annonça la sortie de la messe.

En ce moment, Marianne inquiète de l'absence de Jeanne, — d'autant plus qu'amenée de la ferme pour une cause toute personnelle, elle avait aperçu le Saint-Yves rôdant du côté de l'habitation le matin, — voyant le temps s'écouler, s'était mise à sa recherche et venait de la découvrir.

Elle courut à elle, et lui dit en toute hâte :

— Et vite, mademoiselle, rentrez ! Voilà qu'on sort de la messe !

Jeanne s'était enfoncée et Marianne était restée seule avec Saint-Yves. Elle allait se retirer, quand le gandin, encore sous l'impression de son succès, et ne voyant dans Marianne, dont la beauté l'avait frappé déjà, qu'une servante complaisante, — eut l'outrageante idée de traiter l'honnête fille ni plus ni moins qu'une soubrette de comédie.

S'approchant d'elle, et sans plus de cérémonie, il lui prit la taille, et, lui mettant dans la main quelques pièces d'or, lui dit d'un air dégagé :

— Tu es vraiment charmante, et un baiser de toi vaut bien cinq louis.

A cette insulte, Marianne sentit son cœur bondir d'indignation; elle se dégagea énergiquement des bras insolents qui la retenaient, et jeta au loin les pièces d'or.

En ce moment, deux exclamations éclatèrent à la fois : l'un était un cri de douloureuse surprise, l'autre un cri de rage et de désespoir.

Mais elles parlaient d'un point trop éloigné pour que la jeune fille les entendit.

Saint-Yves voulut s'emparer de nouveau de la

jolie et sage marâtre, mais celle-ci s'était élancée dans la direction de la ferme, non sans avoir jeté un regard courroucé et dédaigneux sur l'audacieux gandin.

Saint-Yves, surpris et humilié, leva les yeux comme pour demander au ciel la cause de ce dédain, quand il aperçut à une certaine distance un jeune homme et une femme qui, par une marche précipitée, se rapprochaient de lui.

Le gandin, se méprenant sur les sentiments de Marianne, attribua sa résistance et son départ précipité à la présence inopinée des importuns, et ne se gêna pas pour les toiser avec colère, tout en ramassant ses pièces d'or éparpillées sur le sol.

Tout cela s'était passé assez rapidement pour que le jeune homme et la vieille femme eussent la même pensée que Saint-Yves quant à la fuite de Marianne. Ce fut ce qui arriva.

Aux yeux de ces deux personnes, Marianne était une fille coupable, surprise en rendez-vous d'amour avec un monsieur.

— Qui l'aurait cru ? dit la femme en élevant les mains au ciel, comme pour le prendre à témoin de sa désillusion !

— Moi, qui l'ai vue, je ne le crois pas encore, ma

mère... Mais cet homme, je le tuerais, et je vais...

— Que vas-tu faire, malheureux ! lui dit la femme en se cramponnant après lui.

— Et moi qui l'ai demandée hier à son père ! murmura le jeune homme avec l'expression d'un chagrin profond...

— Qui te l'avait accordée... mon cher enfant...

— Sauf le consentement de M. Lauret.

C'était vrai, le père de Marianne avait dit à ce jeune homme : Si ma fille consent d'abord, et si M. Lauret ne s'y oppose pas ensuite, ma fille est à toi.

Voici ce qui s'était passé.

Pierre Dupont n'était pas un paysan sans éducation, et il se distinguait de ses égaux par des manières moins rudes et des connaissances plus étendues en agriculture.

Ses camarades l'avaient surnommé Pierre-l'Écrivain, parce que c'était lui qui se chargeait de faire la correspondance de tous ceux qui, à Marcey, ne savaient pas écrire, et ils étaient assez nombreux.

La veille, Pierre Dupont avait rencontré, comme par hasard, le père de Marianne : celui-ci, qui avait deviné depuis longtemps ses sentiments, s'était montré si bienveillant, si paternel, il l'avait si bien mis à son aise, que, ma foi, encouragé par ce bon ac-

Thiers. On y a vivement discuté la grande question de réorganisation. Contrairement à l'opinion de la plupart de ses amis, qui se montrent opposés à toute espèce de réformes, M. Thiers aurait déclaré qu'il en reconnaissait la nécessité en principe, mais non point dans les termes du projet connu, que, par exemple, il voudrait qu'on élargît de beaucoup les conditions posées pour l'exonération.»

M. Thiers penserait ainsi, suivant une vieille expression oratoire, qu'il y a quelque chose à faire; nous pensons, nous, qu'il y avait quelque chose à faire, et qu'aujourd'hui l'opinion émue saura, si on la consulte, indiquer la meilleure marche à suivre pour réparer ce qui est réparable.

Voici l'ordre du jour communiqué aux troupes pontificales aussitôt après le départ des Français :

« Dans le cas où le gouvernement pontifical pressentirait quelque mouvement dans la population de Rome, toutes les casernes devront avoir un piquet de garde de 20 hommes, avec les sous-officiers et officiers de règlement par chaque compagnie, logés dans la caserne.

» La moitié des hommes, pendant la nuit, se couchera tout habillée; l'autre moitié sera toujours sur pied, prête à sortir au premier moment. Cet ordre est pour tous les corps et toutes les casernes, en sus des postes de 25 ou 50 hommes qui devront être établis dans les casernes centrales quittées par les Français.

» Dans le cas où la population élèverait des barricades, la troupe se partagera en compagnies, et chaque compagnie de 120 hommes environ marchera sur la barricade pour l'enlever; la moitié de la compagnie s'avancera en tirailleurs, et l'autre moitié manœuvrera de manière à tâcher de tourner les rebelles.

» Quand cette manœuvre sera impossible, la troupe, avec l'aide des sapeurs appartenant à chaque compagnie, enfoncera les portes et les boutiques, s'ouvrant un chemin couvert jusqu'à la barricade. » (Nazione.)

Nous empruntons les passages suivants à une correspondance adressée de Paris, le 26 décembre, au *Phare de la Loire* :

Le défilé des récompenses accordées à l'armée à l'occasion du renouvellement de l'année a commencé depuis deux jours dans les colonnes du *Moniteur*; les récompenses civiles viendront ensuite. Nous saurons bientôt les noms de ceux qui doivent combler les vides si nombreux que la mort a faits au Sénat, de ceux qui seront promus dans la Légion d'Honneur et de ceux plus heureux encore, à ce qu'on dit, qui obtiendront le ruban de simple chevalier.

La presse aura naturellement sa part dans ces faveurs, mais contre l'habitude on ne dé-

signe pas jusqu'à présent ceux qui en seront l'objet. Les candidats de cette année font preuve d'une modestie rare.

L'abbé Bonaparte figurera, m'assure-t-on, parmi les nouveaux sénateurs.

J'entends dire, que le projet de réforme militaire a reçu des maréchaux un accueil assez froid.

Je n'affirme rien à cet égard, je me renferme dans le rôle d'écho; et puisque me voilà sur ce terrain, j'en profite pour vous donner quelques nouvelles militaires que je reçois de St-Petersbourg.

La commission russe d'armement a décidé que les 752.565 carabines de l'infanterie seraient transformées en fusils à aiguille dans le courant de deux années, à partir du 1^{er} janvier 1867. C'est le système Terri qui a obtenu la préférence; ce fusil permet de tirer de 12 à 17 coups à la minute. Les fabriques d'armes organisées par le gouvernement à Toula et à Ijevsky ont promis de transformer 100,000 carabines avant le printemps prochain; les autres seront confiées à des entrepreneurs particuliers, russes et étrangers, qui devront également en livrer une partie au printemps, environ 200,000.

Il est difficile de parler des fusils à aiguille sans penser à M. de Bismarck. Cette fois, son nom me vient à l'esprit d'autant plus naturellement que je voulais déjà vous entretenir du discours que le ministre prussien a prononcé le 20 et dont le télégraphe a transmis un résumé si écourté.

Il y a dans ce discours un passage qui étonnera beaucoup tous ceux qui ont lu la circulaire de M. de Lavalette.

« Les affaires en étaient là, a dit M. de Bismarck, lorsque la France a été amenée par les événements du mois de juillet à accentuer ses propres désirs par une pression peu commune.... Personne n'aurait voulu demander à la Prusse de se charger de deux grandes guerres européennes à la fois, etc., etc. »

Nous avons donc couru le risque d'être en guerre avec la Prusse? Je ne m'en étais pas douté en voyant la neutralité que nous observions pendant la campagne de Bohême, et je l'ai supposé bien moins encore en lisant la célèbre circulaire du remplaçant intérimaire de M. Drouyn de Lhuys. Ce serait le cas de dire que nous dormions sur un volcan sans le savoir.

On annonce la mort de l'évêque de Verdun; on dit en outre que M. de Larochejacquin est à la dernière extrémité.

Le froid tarde à venir cette année; je parle du froid, avec son escorte de neige et de glace. Nous n'avons eu jusqu'ici que de l'humidité, du brouillard, de la boue, et le club des patineurs est dans la désolation. L'an dernier déjà il n'a pas pu fonctionner, et il commence à avoir des inquiétudes pour cette année. Les

préparatifs sont faits cependant en vue d'une grande fête de nuit qui serait donnée au bois de Boulogne, sur le lac et le terrain concédés au club. Il y aura des illuminations vénitienes, éclairage électrique, etc., etc.; mais il faut d'abord que le lac se décide à geler.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

D'après les informations de la France, la prochaine session législative s'ouvrira le 28 janvier ou le 1^{er} février, au plus tard.

— On lit dans la *Liberté* :

Le bruit d'après lequel Maximilien donnerait des signes évidents d'aliénation mentale est dénué de tout fondement. Au dire d'une correspondance, l'empereur vit tranquillement, avec moins de faste que beaucoup de simples citoyens, dans la résidence de senor Brayas, à Orizaba. Il n'a pas de cortège, passe chaque jour sans escorte dans les rues, évite la société et fuit les discussions politiques. M. Scarlett, le ministre anglais, est souvent, auprès de lui depuis son séjour à Orizaba; c'est à peu près la seule personne qui paraisse jouir de la confiance de Maximilien.

— Il paraît hors de doute que les médecins ont conseillé à M. de Bismarck de se rendre pendant quelques jours dans le Midi. Le ministre traverserait prochainement Paris pour se rendre à Biarritz, où il séjournerait pendant à peu près une quinzaine. On assure qu'une personne appartenant à sa maison se trouve en ce moment à Paris, et que, en conséquence de ces projets, elle est chargée de retenir des appartements à Paris et à Biarritz.

— Il résulte d'un décret autorisant un virement de crédit que les obsèques de M. Thouvenel auront coûté au Trésor public 16,500 francs.

— Nous trouvons dans un communiqué adressé à la *Liberté*, les détails suivants sur la télégraphie :

Tandis que l'appareil Morse (télégraphe à signes conventionnels) est presque seul en usage dans les différents pays de l'Europe, toutes les grandes lignes françaises sont desservies par l'appareil du système Hughes, qui imprime les dépêches en caractères ordinaires et a une force productive triple de celle de l'appareil Morse. La France seule possède l'appareil automatique de M. l'abbé Caselli, c'est-à-dire la télégraphie autographique, où la dépêche écrite à la main au départ est reproduite exactement à l'arrivée.

— Les 22 accusés de l'affaire dite du Café de la Renaissance de la place St-Michel comparaitront, le vendredi 4 janvier prochain, devant la sixième chambre.

Les débats s'ouvriront sous la présidence de

M. Delesvaux. M. l'avocat impérial Pelletier occupera le siège du ministère public.

On compte parmi les défenseurs M^{rs} Lachaud, E. Arago, Etienne Blanc, etc.

— Plusieurs modèles parfaitement exécutés des divers genres de vaisseaux cuirassés et autres de la marine anglaise ont été terminés dans le chantier de Chatam.

On doit les envoyer à l'Exposition de Paris, et d'autres sont en voie d'exécution pour être expédiés à Paris l'année prochaine. Le gouvernement français a mis à la disposition de l'Amirauté un espace considérable pour les diverses catégories de vaisseaux de guerre appartenant à la marine anglaise y soient exposés.

Parmi les modèles achevés ou qui sont en voie de l'être, sont ceux du *Bellerophon*, de l'*Hercule*, du *Warrior*, du *Royal-Oak*, de l'*Achilles*, du *Pallas*, du *Blanche*, de l'*Warden*, du *Royal-Alfred*, et de quelques autres, dont chacun représente une catégorie des vaisseaux dont se compose la marine; mais on met en première ligne les modèles des vaisseaux cuirassés.

Ils seront transportés à Paris vers le 1^{er} février pour l'Exposition qui s'ouvrira au 1^{er} avril.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M^{me} Arnould-Plessy, qui avait été si chaleureusement accueillie par le public Saumurois à l'inauguration du théâtre, est revenue parmi nous et a rempli jeudi soir, dans le *Tartuffe* de Molière, le rôle d'Elmire.

Elle est accompagnée de M. Leroux, autre sociétaire de la Comédie Française, de M. Lamy, de M. Monrose et de M^{me} Armand.

L'apparition de cette comédie sur notre scène, a été fort diversement interprétée, et cette diversion d'opinions est bien légitime. C'est cette même lutte que Molière eut à endurer lorsqu'il présenta son *Imposteur*, et, pour une première représentation, il n'eut peut-être pas pu surmonter les obstacles qu'il rencontra, s'il n'avait eu la faveur de Louis XIV.

Cette comédie, cependant, est un chef-d'œuvre, si l'on tient compte des difficultés du sujet. C'est une intrigue fort intéressante, et Molière flagelle admirablement le vice le plus odieux qu'il soit possible de rencontrer, l'hypocrisie, et tous les faux-monnayeurs en dévotion.

« L'exposition, dit un critique de Molière, vaut seule une pièce entière : c'est une espèce d'action. L'ouverture de la scène vous transporte sur-le-champ dans l'intérieur d'un ménage, où la mauvaise humeur et le balancement d'une vieille femme, la contradiction des avis et la marche du dialogue font ressortir naturellement tous les person-

neil, et n'y pouvant plus tenir, Pierre, prenant, comme on dit, son courage à deux mains, s'était tant bien que mal expliqué sur ses désirs et ses espérances.

— Parbleu, mon gars, ce n'est pas malheureux! avait répondu le père, en pressant cordialement la main de l'amoureux. Voilà plus de six mois que j'attendais cette confession.

— Vrai, M. Bertrand, et vous ne vous fâchez pas! et vous consentez... et j'épouserai...

— Un instant, mon garçon! Je ne me fâche pas sans doute; pourquoi me fâcherais-je? Tu aimes ma fille, cela me semble très-naturel, Marianne est faite pour être aimée...

— Oh! oui, monsieur!

— Tu es un honnête homme, un bon fils; tu possèdes un bien qui peut faire vivre un ménage... Tu es bon chrétien... Pourquoi ne consentirais-je pas?

— Oh! merci, merci de tout mon cœur...

— Quant à épouser... cela regarde Marianne... Si elle dit oui... je ne dis pas non... mais si elle dit non, je ne dis pas oui... et tant pis pour toi, garçon. Marianne est libre de sa main et de son cœur...

— Hélas! comment savoir...

— Si elle l'aime?...

— Non, si elle ne me déteste pas trop... et si elle m'aimera un jour.

— Pour ce qui est de te détester, je ne vois pas de raison. Tu es un bel homme, bien portant, tu as un bon cœur, tu es le plus instruit de la commune.

— Si elle vous entendait au moins...

— Pour ce qui est de l'aimer, c'est autre chose, il n'y a qu'elle qui puisse le dire...

— C'est vrai, mais comment le savoir?

— Et parbleu! en le lui demandant.

— Et vous le lui demanderez?...

— Nous le lui demanderons ensemble.

— Non, vous d'abord...

— Poltron! Eh bien! soit... Ah! si ma défunte Jeanne, Dieu veuille avoir son âme! vivait encore, c'est elle qui interrogerait l'enfant; mais puisque Dieu l'a rappelée à lui, c'est à moi de la remplacer.

— Et vous lui parlerez bientôt à Marianne?

— Ce soir, après souper.

— Et si elle dit oui, ce sera fini?

— Non! Après son consentement, il faut celui de M. Lacret... Parce que vois-tu, garçon, M. Lacret, c'est pour ma fille et pour moi une autre providence,

et tu aurais beau être riche et aimé de ma fille, si M. Lacret disait non...

— Eh bien!

— Eh bien! ce serait non! absolument comme si tous les notaires du département y avaient passé.

— C'est bien, monsieur. J'irai voir M. Lacret.

— Tu iras avec ta mère, et vous m'y trouverez.

— Quand?

— Demain, après la grand'messe. Donc, viens ce soir à neuf heures. J'aurai parlé à Marianne: si c'est oui, la porte du verger sera ouverte, et tu n'auras qu'à entrer: si c'est non, elle sera fermée, et alors, mon garçon...

— Je n'entrerai pas... répondit l'amoureux tristement.

Le soir, il fut fait comme il avait été dit.

Marianne n'était pas fille à s'enamourer d'un jeune homme par cela seulement qu'il était mieux tourné et mieux élevé que les autres; mais elle connaissait Pierre de longue date, elle avait apprécié ses bonnes qualités; elle avait reconnu sa supériorité sur les autres jeunes gens de la commune; et de leur quasi-parenté était née une estime réciproque.

Plus d'une fois, Marianne avait surpris les yeux de son frère de lait fixés sur elle avec tendresse, et

elle en avait été secrètement contente.

Plus d'une fois aussi, en songeant au mariage, — car quoique sérieuse et sage, elle avait songé au mariage, au bonheur d'être épouse et mère, — sa pensée s'était reportée sur Pierre Dupont: et quand elle avait été sûre de l'amour du jeune homme, elle s'était sentie heureuse.

Ce fut donc avec joie qu'elle accueillit les ouvertures de son père.

— Vois-tu, lui avait dit le vieillard en la cajolant, vois-tu, Marianne, tu es d'âge à te marier.

— Rien ne presse, mon père.

— C'est vrai; rien ne presse, et tu es assez jeune pour attendre encore; mais moi je me fais vieux, et j'ai hâte de te voir heureuse... à la condition que nous ne nous quitterons pas cependant...

— Je vous le promets, mon père.

— Eh bien! aimes-tu quelqu'un?... Voyons, il ne faut pas rougir pour cela... Est-ce oui?...

— C'est oui, mon père, si par aimer vous entendez avoir pour quelqu'un un sentiment d'estime particulier.

— Est-ce un brave garçon?

— Oui, mon père.

— Sait-il quelque chose?

nages que le spectateur doit connaître, sans que le poète ait l'air de les lui montrer. Le sot entêtement d'Orgon pour Tartufe, les simagrées de dévotion et de zèle du faux dévot, le caractère tranquille et réservé d'Elmire, la fougue impétueuse de son fils Damis, la saine philosophie de son frère Cléante, la gaité caustique de Dorine et la liberté familière que lui donne une longue habitude de dire son avis sur tout, la douceur timide de Marianne, tout ce que la suite de la pièce doit développer, tout, jusqu'à l'amour de Tartufe pour Elmire, est annoncé dans une scène, qui est à la fois une exposition, un tableau, une situation. A peine Orgon a-t-il parlé, qu'il se peint tout entier par un de ces traits qui ne sont qu'à Molière. On peut s'attendre à tout d'un homme qui, arrivant dans sa maison, répond à tout ce qu'on lui dit par cette seule question : *Et Tartufe ?* et s'apitoie sur lui de plus en plus quand on lui dit que Tartufe a fort bien mangé et fort bien dormi. Cela n'est point exagéré.

La distinction entre la vraie piété et la fausse dévotion si solidement établie par Cléante, est en même temps la morale de la pièce et l'apologie de l'auteur, et dans ce récit, M. Monrose a été très-chaleureusement applaudi.

La pièce en elle-même ne doit certes pas être condamnée. Les détails seuls présentent un mauvais côté. Il est même nécessaire que les principaux personnages ne chargent pas trop leur rôle, dans les circonstances les plus scabreuses. C'est en cela que brillent M^{lle} Mars, Provost et Samson.

Tartufe ne peut donc être convenablement interprété que par des artistes de mérite, pour rendre dans leur entière vérité des situations critiques et fort délicates, et leur conserver tout leur naturel, et c'est à tort que quelquefois, lorsqu'ils jouent sur une scène de province, les interprètes soulignent leurs personnages tout différemment qu'ils ne le font sur les théâtres de Paris.

La soirée de jeudi a été brillante, les applaudissements ont été nombreux, et à la fin de la soirée, les acteurs ont été rappelés par la salle entière.

A propos de la représentation du *Tartufe*, rappelons un trait à l'honneur de M. Geffroi, cet excellent ex-sociétaire de la Comédie Française. De passage à Angers, et à la veille de jouer *Tartufe*, Geffroi va faire visite à l'ancien aumônier du collège, M. l'abbé P....., qu'il avait connu pendant le cours de ses études et qui était alors curé de l'une des paroisses de cette ville. La réception fut charmante, pleine d'entrain. A la fin de cette cordiale entrevue, M. l'abbé P.... pressant les mains de Geffroi dans les siennes : « Votre bon souvenir, lui dit-il, m'enhardit à vous demander un grand sacrifice... — Je vous comprends, mon cher abbé, interrompit Geffroi, je ne jouerai pas

» *Tartufe*. » Les vieux amis s'embrassèrent, et au lieu du *Tartufe* on joua le *Misanthrope*, et au milieu d'une salle comble qui prodigua à Geffroi les applaudissements les plus chaleureux et du meilleur aloi.

A l'occasion des prochaines élections consulaires, M. Besson, président du tribunal de commerce, vient d'adresser à M. le Maire, la lettre suivante :

« Saumur, 28 décembre 1866.

» Monsieur le Maire,

» Il y a deux ans, les commerçants de notre arrondissement appelés à élire des juges consulaires, m'honorèrent de leur confiance en me désignant pour présider le tribunal de commerce de notre ville.

» A cette époque je ne pensais plus à rentrer dans les fonctions de juge, et je désirais rester dans la retraite que j'avais prise après dix-huit années passées près du tribunal sans vacances autres que celles imposées par la loi; mais cédant à quelques sollicitations, et désireux de répondre à l'appel qui m'était fait par le scrutin, je consentis à accepter des fonctions dont je comprenais toute l'importance et dont je redoutais le poids.

» Dans peu de jours de nouvelles élections vont avoir lieu, en conséquence, M. le Maire, je viens vous prier de vouloir bien faire connaître à MM. les électeurs que, par des raisons que je crois inutiles d'indiquer, j'ai l'intention bien arrêtée de refuser de nouveau les mêmes fonctions, dans le cas où ils penseraient à me donner leurs suffrages, et veuillez être mon interprète pour leur adresser mes bien sincères remerciements.

» Agréez, Monsieur le Maire, l'expression
» de mes meilleurs sentiments,

» BESSON. »

La commission de la Boulangerie par actions a terminé son travail. Le projet des statuts a été rédigé et transmis aux présidents des sociétés de secours mutuels de la ville.

Un des Mathieu (de la Drôme) du jour nous dit « que le mois de décembre actuel s'achèvera par des jours couverts et humides avec de petites pluies et des brouillards. Cet état durera jusqu'au 25; les derniers jours nous donneront des gelées peu intenses, et plutôt locales qu'étendues. »

En revanche, « la gelée commencera dès le 2 ou le 3 janvier, et continuera sans interruption jusqu'au 31 du même mois, avec une intensité variable, et atteignant souvent 10 degrés; c'est surtout du 25 au 31 que séviront les plus grands froids. La neige sera excessivement rare.

» La première quinzaine de février sera plus douce; les vents passeront au sud et au sud-ouest et donneront un peu de pluie; toutefois, la gelée se fera sentir à plusieurs repri-

ses, mais dépassera à peine un degré. Nous aurons des jours froids — 5 ou 6 degrés — du 16 au 20, et ensuite des jours très-chauds qui se continueront jusqu'au 10 mars.

» La fin de mars présentera des variations assez fréquentes, mais sans gelées sensibles; le mois d'avril se passera également sans gelées inquiétantes. »

On lit dans le *Phare de la Loire*, à la date du 17 décembre :

M. Béhic, ministre des travaux publics, arrivera ce soir à Nantes. Il devait se rendre demain à Saint-Nazaire sur un vapeur; mais à cet égard il y a eu contre-ordre, et le ministre prendra la voie ferrée. Nous le regrettons, car ainsi M. Béhic ne pourra se rendre compte de l'état de la Loire, des résultats de l'endiguement, de ce qui se rattache directement enfin à la question vitale du canal de Nantes à la mer.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous avons annoncé la prochaine arrivée à Tours de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Nous croyons pouvoir affirmer aujourd'hui que le ministre, venant de Nantes le dimanche 30, sera dans notre ville à onze heures du matin, et y passera toute la journée pour se rendre compte personnellement des importants travaux que réclame la défense de Tours et des communes environnantes. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Rome, 27 décembre. — Ce matin, le ministre des armes, présentant au Saint-Père les officiers de l'armée pontificale, a dit qu'ils étaient tous dévoués au Pape et prêts à combattre, non pas les Romains, parce que les Romains sont les amis de l'ordre, mais les étrangers qui oseraient venir troubler la paix.

Le Saint-Père a répondu qu'il ne doutait pas des sentiments de ses soldats. Il les a engagés à se garder des dangers sur lesquels comptent les ennemis du Saint-Siège, à conserver parmi eux la concorde, la paix, la modération, à résister aux séductions et à persévérer dans la défense de la grande cause à laquelle la Providence les a appelés et qui est la cause de la justice et de la religion.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BRONZE D'ALUMINIUM.

On peut reprocher bien des choses à notre époque, mais on ne saurait vraiment lui refuser une tendance heureuse et continue à la vulgarisation des choses de luxe et de confortable.

En dépit des puristes, je ne puis qu'approuver, par exemple, la perfection à laquelle a été poussée l'imitation comme bijouterie et

avec e gandin, attendait avec confiance l'arrivée de Pierre Dupont et de sa mère, chez M. Lacroix où son père l'avait rejointe depuis une heure.

M. Lacroix, informé de ce qui se passait et connaissant l'amoureux de sa protégée, s'était empressé d'approuver ce mariage.

Le bonhomme avait été excessivement flatté de la démarche du père Bertrand.

Cette preuve de déférence l'avait des mieux disposé envers la jeune fille, et il se réservait *in petto*, de prouver qu'il se souvenait toujours du dévouement de Marianne.

— Les Dupont sont d'honnêtes gens, avait-il dit, et puisque les enfants s'aiment, qu'ils se marient. La noce se fera ici. Ma fille se chargera de la toilette de la mariée, et je serai, moi, le parrain de ton premier, entends-tu, Marianne? avait-il ajouté en tapotant les joues rougissantes de la jeune fille.

Toutefois, Pierre Dupont et sa mère n'arrivaient pas. Ce retard, après avoir mis le père Bertrand de fort mauvaise humeur, et grandement mécontente Marianne, qui ne comprenait pas qu'on fit attendre M. Lacroix, ce retard finit par inquiéter le père et la fille.

(La suite au prochain numéro.)

joaillerie. Le luxe, même relatif, comme celui-là, est selon moi un agent d'activité, de moralité, j'allais presque dire d'hygiène; il s'allie à des goûts plus relevés, à des mœurs plus adoucies, à des habitudes plus raffinées.

Un des principaux agents de ce mouvement spécial à notre temps me paraît certainement être l'aluminium.

La nature a voulu, une fois de plus, nous montrer les richesses incalculables qu'elle tient en réserve, et il y a treize ans, un jeune chimiste, M. Sainte-Claire Deville, extrayait l'aluminium d'une matière inépuisable et des plus communes, l'argile.

Cette découverte révolutionna le monde savant; d'après les ordres et aux frais de l'Empereur, M. Sainte-Claire Deville entreprit sur une grande échelle des expériences qui furent couronnées d'un plein succès.

Dès lors l'aluminium appartenait à l'industrie, et il s'est trouvé un homme d'initiative et d'intelligence, M. Paul Morin, pour fonder, à Nanterre (Seine) et à Alais (Gard), avec le concours de capitalistes et de personnages éminents, des usines où l'on travaille l'aluminium de façon à l'approprier aux usages les plus multiples.

Tandis qu'à l'état pur, ce métal sert à fabriquer des instruments d'optique pour lesquels sa légèreté le fait préférer à tous les autres, ou bien à des reproductions d'œuvres d'art, ses alliages, connus sous le nom de bronze d'aluminium, sont en train d'opérer une véritable révolution dans toutes les branches de l'orfèvrerie, de la bijouterie et de la sellerie, depuis les services de table jusqu'aux boutons de manchettes, depuis les lampes jusqu'aux mollettes d'éperons.

L'aluminium modifie à tel point les propriétés du métal qui lui est allié, que le mélange obtenu, véritable composition chimique, forme pour ainsi dire un métal nouveau ayant ses qualités propres.

Le bronze d'aluminium a la couleur de l'or. Cette couleur existant dans toute la masse du métal, il n'y a pas à craindre de la voir disparaître par l'usage, par le frottement, comme cela arrive tôt ou tard pour les objets dorés.

L'abondance de la matière génératrice permet aux fabricants de réaliser des bons marchés prodigieux et qui laissent bien loin, autant comme solidité que comme économie, les imitations faites jusqu'à ce jour des métaux précieux.

M. Paul Morin vient d'organiser dans ses magasins du boulevard Poissonnière, 21, une exposition très-complète de ses produits qui permet de suivre toutes les applications du métal nouveau et qui offre un intérêt scientifique en même temps qu'artistique.

Ce n'est donc pas trop s'avancer, à mon sens, que de considérer l'avènement de l'aluminium au rang des métaux comme un des faits importants du dix-neuvième siècle et de la révolution économique qui se réalise peu à peu au grand bénéfice des masses. Le jour n'est pas éloigné où l'aluminium, se prêtant à toutes les combinaisons artistiques et industrielles sera devenu leur auxiliaire indispensable, auxiliaire à la hauteur de notre temps, brillant, solide et économique. D.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

M^{me} Arnould-Plessis et M. Leroux devaient donner une seconde représentation hier; mais cette soirée a été remise à demain dimanche.

Le spectacle se composera de :

1° *Le Legs*, comédie en un acte, en prose, de Marivaux, avec M^{me} ARNOULD-PLESSIS et M. LEROUX dans les principaux rôles; — 2° *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, comédie en un acte, par Alfred de Musset, jouée par M^{me} ARNOULD-PLESSIS et M. MONROSE; — 3° *l'Espoir en Dieu*, poésie d'Alfred de Musset, lecture faite par M^{me} ARNOULD-PLESSIS; — 4° *Le Gentilhomme Pauvre*, comédie en 2 actes, en prose, du théâtre du Gymnase, par MM. Dumanoir et Lafargue, avec M^{me} ARMAND, M. MONROSE, etc.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Oh! mon père, est-ce que ma mère vous avait dit qu'elle vous aimait avant de l'avoir dit à son père?

— C'est vrai, je suis un stupide... Je le connais?

— Vous le connaissez, et vous l'aimez.

— Vient-il souvent ici?

— Souvent avec sa mère.

— Très-bien; or, comme je ne vois, dans nos connaissances de garçons à marier, que ton frère de lait qui vienne ici avec sa mère et que j'aime, j'en conclus que...

— C'est Pierre Dupont... oui, mon père.

— Eh bien, bravo! et Dieu soit loué!... car lui aussi l'aime.

— Je le sais, père, dit Marianne en rougissant.

— Comment! est-ce qu'il te l'aurait dit? répliqua vivement le père en fronçant le sourcil.

— Non, oh non!... mais je l'ai deviné...

— L'imbécille n'a pas été aussi fin... car il ne sait pas que tu le trouves bon pour faire un mari, et il m'a chargé de te questionner à ce sujet.

— Je le sais aussi, père.

— Comment cela?

— Je vous ai vus tous les deux ensemble tantôt, et à sa mine j'ai deviné...

— Eh bien! que lui répondrai-je?

— Que je consens à être sa femme, si cela convient à sa mère et à M. Lacroix.

— Alors, enfant, tu le lui diras toi-même ce soir.

— Il doit donc venir?

M. Bertrand expliqua alors à sa fille ce qui avait été convenu entre lui et le jeune homme.

Alors Marianne, sous prétexte d'épargner à son père un dérangement, alla elle-même ouvrir la porte du verger.

Quelques instants après, Pierre Dupont entra, donnant le bras à sa mère.

Le visage du jeune homme était rayonnant de bonheur.

Marianne tendit sans mot dire son front pur aux baisers de la mère de Pierre, pendant que le père Bertrand tendit au jeune homme une main cordiale.

— Et maintenant, enfants, il faudra voir M. Lacroix demain.

CHAPITRE VIII.

Les interprétations de la mère Dupont et de son fils.

Cependant Marianne, ignorant qu'elle eût été vue

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

1^e UNE MAISON et 66 ares de terre et rangées, aux Aubrières;
2^e Et 53 ares de terre, dans la pièce de la Grande-Lande, canton de Terrefort.

Le tout commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux, joignant MM. Vinsonneau et Gautron. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON, située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée par M. le docteur Trudeau, médecin-major à l'Ecole; remise et écurie. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

DE SUITE,

UNE MAISON DE MAITRE, située à la Chipaudière, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Avec ou sans le mobilier la garnissant.

A AFFERMER

Pour le 1^{er} novembre 1867,

UNE MÉTAIRIE, nommée la Procure, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 10 hectares.

Au 1^{er} novembre 1869, on pourra ajouter 10 autres hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. DE LAFRÉGEOLIERE, propriétaire à Saint-Florent, ou audit M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 30 décembre 1866 à midi, il sera procédé par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, chez le sieur Louis Bernard, marchand à Foye, commune de Nueil-Sous-Passavant, à la vente des meubles et matériel dépendant de sa faillite, à la requête de M. Poulet, syndic de la dite faillite.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, chemises, chanvres, sacs en toile, 4 charrettes, une maringotte, un char-à-bancs, 2 charrues, harnais et équipages, 4 juments, environ 500 kilogrammes de fourrages, grains, bois de chauffage, fumier, perches et baliveaux, buffet, huche, vins rouge et blanc, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

AVIS

La vente des vins, liqueurs, eau-de-vie, Cognac, fine champagne, absinthe, foudres, tonnes, barriques, paniers, chantiers, haquet, outils, etc., sera continuée **lundi 31 décembre, à midi**, dans les magasins de M. Gustave PINEAU, négociant à Saumur, rue Saint-Nicolas. (625)

A VENDRE

JUMENT ANGLO-NORMANDE.
S'adresser à M. CHARNIER, lieutenant-instructeur, rue Duncan, 7.

Etude de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau.

GRANDE VENTE MOBILIERE
AUX ENCHERES.

Après le décès de M. COSNARD, notaire à Montsoreau,

EN LA

PROPRIÉTÉ DE LA GRANDE-VIGNOLLE.

Située commune de Montsoreau (Maine-et-Loire).

Par le ministère de M^e DUPUY, notaire à Montsoreau.

Le dimanche 6 janvier 1867 et jours suivants, à midi précis.

1^o Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, meubles de salon, garnitures de cheminées, pendules, glaces, candélabres, tableaux, tables de toute sorte, buffets, armoires, commodes, bancs, chaises, consoles, coffres, grande quantité de linge de lit et de table, garde-robe, chemises, batterie de cuisine, vaisselle, verres, cristaux et porcelaine;

2^o Jument de voiture, américaine, charrettes, harnais de voiture et de charrette, deux vaches, fourrages, blé, bois à brûler et de menuiserie, fumiers, pierres de construction, portes, croisées, pompe, tuyaux, baselage de toute sorte;

3^o Cuviers, fûtailles, bouteilles vides, planches à bouteilles;

4^o Livres divers;

5^o Argenterie, montres avec chaînes en or et en argent.

6^o **VINS.**

58 pièces de vin rouge,
4 pièces de vin blanc,
1,000 bouteilles de vin blanc du cru de la Grande-Vignolle,
3 à 400 bouteilles de vin rouge.

Ces vins proviennent des meilleurs crus des côtes de Saumur. Cognac et eau-de-vie.

Les vins seront vendus le **11 janvier 1867, à midi.**

On paiera comptant plus 5 0/0.

NOTA. — Il part tous les jours, de Saumur, sur le quai de Limoges, à 10 heures 1/2 du matin, des omnibus passant par la Vignolle. (220)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

LA CLOSERIE

DU

MOULIN DE LA GUEULE-DU-LOUP

Près de Nantilly,

Avec faculté d'user ou nom du moulin.

S'adresser à M. JOLY-LETERME, architecte à Saumur. (627)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance, soit au 1^{er} mars, soit à la Toussaint 1867,

LA FERME

DES ÉTANGS DE MESTRÉ.

Cultivée depuis 24 années par la Colonie agricole des jeunes détenus, cette ferme, située communes de Montsoreau et de Fontevault, comprend 20 hectares de terre labourables et prés, dans un seul tenant dont une grande partie entourée d'eaux vives est propre à la culture du chanvre et au jardinage.

S'adresser sur les lieux au propriétaire, M. BUCAILLE, ou à M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault. (611)

A VENDRE

UN COUPÉ LÉGER,

BIEN ROULANT,

Presque neuf.

S'adresser au bureau du journal.

TIRAGE DE 1867.

Plusieurs pères de famille ont formé, en l'étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, une **bourse commune** pour l'exonération du service militaire. (610)

A CEDER DE SUITE

Pour cause de changement de commerce

UN MAGASIN

DE

Spécialité de Blanc et Lingerie,

Situé rue Noire, n^o 11, à Châtellerauld.

S'adresser à M. MASSIN. (516)

A LOUER

Présentement,

MAISON avec jardin, remise et écurie, rue du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. PERALO, rue Neuve-Beaurepaire. (628)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement,

MAISON

Fraîchement restaurée.

Rue de l'Ancienne-Messagerie, n^o 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (612)

A LOUER

En totalité ou par parties,

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Rue d'Orléans, n^o 69.

S'adresser à M^{me} SEONNET, rue Beaurepaire, ou à M^{me} TAILBOUIS, à Doué-la-Fontaine. (18)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

UNE MAISON

Avec jardin, remise à deux voitures et écurie à deux chevaux, située rue de Bordeaux.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESSNEAU. (586)

ÉPILEPSIE ET NÉURALGIE

Le spécifique le plus sûr, contre ces affections, est l'*Élixir au Gallium Album de l'Ermitage*, préparé par TAILLOTTE, pharmacien à Tain (Drôme). Sa notice, sur les maladies du système nerveux, est expédiée franco, sur demande.

Dépôt à Saumur, chez M. Gautier, pharmacien; à Angers, chez M. Aubert; à Baugé, chez M. Després; à Cholet, chez M. Enon, pharmaciens. (545)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e DUFOUR, huissier, est transférée rue des **Païens, n^o 4.** (607)

Une maison de commerce demande un APPRENTI, sachant lire et écrire.

S'adresser au bureau du journal.

LA PROVIDENCE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
14, rue Ménars.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM.
M^e Sauvaire de Barthélemy, président.

C^{te} d'Hauterive, O. *.
B^{on} de Fremiot, *.
G^{ral} V^{ic} de Saint-Priest, G. O. *.
ancien ambassadeur.

Bartholony.
C^{te} de Laubespain.
Dubois, C. *, intendant général.
Comte de Lévis-Mirepoix.

MM.
Marquis de la Baume.
Comte Léon de Béthune.

V^{ic} Joseph de Rainneville.
De Surgy, président de chambre honoraire à la Cour des Comptes.

De Corcelle, ancien ambassadeur.
C^{te} de Gasq.
V^{ic} de Vaufreland, *, président honoraire.

Directeur général : M. Ch. DE BOUSQUET.

Sous-Directeur : M. ARTHAUD-BEAUFORT.

M. Louis MORIN a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé Directeur de la Compagnie à la résidence de Saumur, pour l'année dissemment de Saumur, en remplacement de M^{me} veuve ROBERDEAU démissionnaire.

La Compagnie LA PROVIDENCE se recommande à juste titre, tant par la composition de son Conseil d'administration et l'importance de ses opérations, que par la régularité et la loyauté qu'elle apporte dans l'exécution de ses engagements envers les assurés.

INVENTION D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ

Pour arrondir les perles tirées à la machine.

JACOB,

TEINTURIER EN CHAPELETS,
Place Notre-Dame, 39, Saumur.

Le grand nombre d'années passées par M. Jacob dans ce genre de travaux et les recherches qu'il a faites, lui ont permis de découvrir ce nouveau mode de fabrication, qui ne laisse rien à désirer. Ce procédé offre des avantages très-grands comme perfection et la grande quantité qu'il peut produire. Toutes les matières servant à faire les perles pour chapelets (coco, corrozo, ivoire) ne présentent aucune difficulté de travail.

L'inventeur regrette ardemment, dans l'intérêt de la population ouvrière de sa localité, de ne pas être lui-même en position de pouvoir utiliser à son profit les avantages qu'il a obtenus dans sa découverte. Ne voulant pas laisser dans le néant un moyen qui peut, par la création d'une nouvelle fabrique, augmenter les ressources des travailleurs de notre ville, il propose à la personne qui serait dans l'intention de monter un atelier de traiter avec elle. Il se charge de faire exécuter le travail de son invention et de le mettre en état de production. Il s'engage à montrer les teintures fines et ordinaires qui sont utiles à la chapeletterie, à confectionner la perle dans tous ses détails et la rendre prête à être livrée au commerce. Il apportera tous les soins à remplir les engagements qu'il aura contractés.

S'adresser audit sieur JACOB, rue Notre-Dame, 39, à Saumur.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 28 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 65	»	»	10	69 45	»
4 1/2 pour cent 1852.	98 20	»	»	»	98 35	»
Obligations du Trésor.	473 75	3	75	»	473 50	»
Banque de France.	3555	»	1	»	3555	»
Crédit Foncier (estamp.).	1390	»	»	»	1395	»
Crédit Foncier colonial.	550	»	»	»	550	»
Crédit Agricole.	620	»	»	»	615	»
Crédit Industriel.	645	»	»	»	640	»
Crédit Mobilier.	507 50	»	2	50	495	»
Comptoir d'esc. de Paris.	850	1	25	»	845	»
Orléans (estampillé).	885	2	50	»	885	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1200	»	»	»	1197 50	»
Est.	531 25	»	1	25	532 50	1
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	1	25	»	895	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	583 75	1	25	»	582 50	»
Ouest.	567 50	2	50	»	567 50	»
C ^{te} Parisienne du Gaz.	1562 50	»	»	»	1565	2
Canal de Suez.	365	»	2	50	369 50	»
Transatlantiques.	487 50	10	»	»	480	»
Emprunt italien 5 0/0.	56 70	»	20	»	56 55	»
Autrichiens.	405	1	25	»	407 50	2
Sud-Autrich.-Lombards.	385	1	25	»	383 75	»
Victor-Emmanuel.	70	»	1	»	72 25	2
Romains.	74	»	50	»	76 25	2
Crédit Mobilier Espagnol.	316 25	»	»	»	307 50	»
Saragosse.	136 25	3	25	3	134	»
Séville-Xérès-Séville.	32 50	»	1	25	32 50	»
Nord-Espagne.	130	15	»	»	117	»
Compagnie immobilière.	388 75	1	25	»	385	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	316 75	»	»	»	317 25	»
Orléans.	313 50	»	»	»	313	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	311 75	»	»	»	313	»
Ouest.	311 25	»	»	»	312	»
Midi.	311 25	»	»	»	310 50	»
Est.	305 75	»	»	»	305 50	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.